

ENGIE BiOZ inaugure la Centrale biométhane de Sainte-Cécile (50)

ENGIE BiOZ, entité du groupe ENGIE dédiée au développement du biométhane en France, a inauguré le 18 avril 2024 son unité de production de biométhane située à Sainte-Cécile (50). Cette inauguration s'est déroulée en présence de Denis Dhugues, Directeur Développement d'ENGIE BiOZ, des élus du territoire dont Françoise Cahu, Maire de Sainte-Cécile représentée par Marina Muller, 1^{ère} adjointe à la marie de Sainte-Cécile, et des partenaires du projet.

En plus de la production d'énergie renouvelable, la Centrale Biométhane de Sainte-Cécile est un véritable outil de l'économie circulaire. Elle permet de réunir des acteurs du territoire pour produire une énergie renouvelable valorisée localement.

Les caractéristiques de la centrale

Les équipes d'ENGIE BiOZ ont initié en 2012, en concertation avec les acteurs du territoire, le développement du projet, pour l'implantation d'une unité de production de gaz renouvelable local.

Le site de la Centrale Biométhane de Sainte-Cécile livre depuis avril 2023 du biométhane sur le réseau local de gaz naturel, pour un volume à plein régime de 2 400 000 Nm³ de biométhane par an, soit l'équivalent de plus de 40 % des consommations annuelles sur les communes de Sainte-Cécile, Villedieu-les-Poêles, Fleury et La Colombe.

Son fonctionnement permettra d'éviter l'émission annuelle de plus de 5 100 tonnes de CO₂.



Photo : Pascal LEOPOLD®
Disponible en HD, sur demande

Un outil concret de l'économie circulaire du territoire

Véritable outil de développement durable et circulaire du territoire, ce projet permet de réunir un écosystème d'acteurs locaux pour produire une énergie renouvelable valorisée localement. Le biométhane de la Centrale de Sainte-Cécile est produit à partir de substrat incorporé dans le processus de digestion qui sera ensuite injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel. L'énergie produite permettra de diminuer la dépendance en énergie fossile provenant de pays étrangers notamment. Le digestat, riche en éléments fertilisants, sera épandu sur les parcelles agricoles voisines et se substituera partiellement aux engrais chimiques. Les matières traitées seront d'origine agricole (35 %) et agro-industrielle (65 %).

Un projet combinant plusieurs innovations énergétiques

En parallèle du biométhane, le CO₂ issu du biogaz, d'origine renouvelable, sera également valorisé sur des filières locales en substitution au CO₂ fossile actuellement utilisé. Le site sera également équipé d'une toiture photovoltaïque permettant de couvrir 20 % de ses besoins en électricité.

La Centrale Biométhane de Sainte-Cécile en quelques chiffres :

- Production de biométhane : 23 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation de gaz de 2000 foyers environ
- 19 exploitations agricoles partenaires qui apportent des effluents, résidus de cultures et/ou valorisent localement les digestats par retour au sol
- Capacité : 270 Nm³/h injectés en continu dans le réseau de gaz GRDF

À propos d'ENGIE BiOZ

ENGIE BiOZ initie, développe, finance, construit et exploite des unités d'injection de biométhane dans le réseau de gaz français. L'objectif d'une installation territoriale est de produire du biométhane en collectant



sur le territoire environnant plusieurs types de matières organiques. Celles-ci peuvent être d'origine agricole, industrielle, ou provenir de collectivités. ENGIE BioZ compte parmi les leaders de la production de gaz renouvelable avec aujourd'hui 20 centrales en exploitation.

À propos de GRDF

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue, chaque jour, le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur. Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe (205 809 km) dans plus de 9 500 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution. Le gaz est une énergie moderne, disponible, économique, de plus en plus respectueuse de l'environnement. Avec l'essor du gaz vert, un gaz renouvelable produit localement, le réseau gaz est un maillon essentiel à la transition écologique. GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales pour les accompagner vers la neutralité carbone au travers de leurs choix de politiques énergétiques et de mobilité durable.

À propos d'ENGIE

ENGIE est un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Avec ses 97 000 collaborateurs, ses clients, ses partenaires et ses parties prenantes, le Groupe est engagé chaque jour pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement. Guidé par sa raison d'être, ENGIE concilie performance économique et impact positif sur les personnes et la planète en s'appuyant sur ses métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à ses clients.

Chiffre d'affaires en 2023 : 82,6 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Vigeo Eiris - Europe 120 / France 20, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).

Contact presse :

Marion LEBEL - marion@aplusconseils.com - 06 76 02 57 47